



PROJET

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



École Polyvalente
La Pocatière

2018-2019

« Le conseil d'établissement prépare et adopte
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités
et en transmet une copie à la commission scolaire »

(Réf. : L. I. P. article 82)

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au nom des membres du Conseil d'établissement de la Polyvalente La Pocatière, c'est avec plaisir que nous vous transmettons ce rapport annuel concernant ses activités pour l'année scolaire 2018-2019.

Organisme institué au sein d'un établissement d'enseignement public et ayant un rôle décisionnel sur des questions liées à la gestion ainsi qu'un rôle consultatif sur divers points, le conseil d'établissement est un lieu privilégié d'échange d'opinion et de concertation entre les parents, le personnel et la direction de l'école ainsi que la communauté.

Les rencontres sont ouvertes au public et une tribune où chacun peut obtenir de l'information, exprimer ses opinions et préoccupations ainsi que proposer et poser des actions concrètes à mettre en œuvre afin d'offrir aux élèves un milieu de vie et d'apprentissage stimulant et où il fait bon vivre.

Le Conseil d'établissement se veut être à l'écoute des besoins du milieu. Les membres souhaitent que les élèves se développent à leur plein potentiel et agissent dans le seul intérêt du bien-être et de la réussite de tous les élèves. Par leur implication, les membres bénéficient d'une saine collaboration afin que les élèves vivent des expériences scolaires enrichissantes et positives.

MERCI chaque membre du personnel enseignant, personnel professionnel, ainsi que les parents qui se sont impliqués bénévolement. Tous ont contribué à enrichir la vie des élèves tout au long de l'année.

MERCI à Caroline Dufour, à la direction de l'école et Kathy Fortin à la direction- adjointe, qui ont fait preuve d'ouverture et de transparence dans les dossiers soumis au conseil d'établissement, en cette première année de mandat!

MERCI à Audrey Drapeau, notre présidente du gouvernement étudiant pour sa participation aux rencontres!

Finalement, pour la pertinence de leurs réflexions, le temps qu'ils ont investi et pour leur implication, **MERCI** à l'ensemble des membres du conseil d'établissement de la Polyvalente La Pocatière.

Ce fût un plaisir de travailler avec vous,



Magali Émond

Présidente du conseil d'établissement 2018-2019

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

Parents : Magali Emond, Martine Jean, Marie-Josée Bérubé, Sonia Castonguay, Johanne Voyer (par intérim remplacement de Karine Soucy)

Représentant le gouvernement étudiant : Audrey Drapeau

Professionnel : Line Garceau

Personnel de soutien : Danielle Lévesque, Marie-Ève Pelletier

Représentant des étudiants : Audrey Drapeau

Enseignant(e)s : Denis Bastille, Nancy Milliard

Direction : Caroline Dufour

Direction adjointe : Kathy Fortin

CALENDRIER DES RENCONTRES

En 2018-2019, le Conseil d'établissement a tenu cinq séances ordinaires qui se sont toutes tenues à la Polyvalente La Pocatière. En début d'année, le conseil a élu les membres aux différents postes, révisé les règles de régie interne et établi un calendrier des séances.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS:

- 10 septembre 2018

RENCONTRES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT:

- 17 octobre 2018
- 21 novembre 2018
- 27 février 2019
- 22 mai 2019
- 12 juin 2019

ACTIVITÉS ET TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Au cours de l'année, le CÉ « a été consulté », « a adopté » et « a transmis des résolutions » sur les sujets suivants :

- Campagnes de financement ;
- Budget annuel de l'école pour 2019-2020 ;
- Autorisation pour les enseignants de faire des activités dans un périmètre rapproché de l'école ;
- Acte d'établissement 2019-2020 ;
- Plan triennal ;
- Établissement des principes d'encadrement des frais chargés aux parents ;
- Objectifs et principes de répartition des ressources 2019-2020 ;
- Adoption du budget du Conseil d'établissement ;
- Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'école ;
- Projet éducatif.

Le Conseil d'établissement a donné **son approbation** sur les sujets suivants :

- Normes et modalités en évaluation ;
- Activités et sorties éducatives 2018-2019 (calendrier et financement) ;
- Règles de régie interne du conseil d'établissement ;
- Convention de gestion ;
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
- Grille-matière ;
- Liste des effets scolaires ;
- Matériel didactique à se procurer par l'école ;
- Allocation et la répartition pour les mesures dédiées et protégées 2018-2019 ;
- Programme patinage-étude ;
- Programme Étude-Sport-Musique.

Le Conseil d'établissement a **reçu de l'information et donné son avis** sur les sujets suivants:

- Inscriptions des élèves pour l'année scolaire 2019-2020 ;
- Activités et sujets traités lors du comité de parents ;
- Activités sportives et parascolaires ;
- Organisation scolaire 2019-2020 et prévisions ;
- Révision des heures compensées ;
- Activités de la conseillère en orientation.